

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 28 avril 2009 à 19 h au Centre culturel Louis-Saint-Laurent, 10, place Dabo, Lorraine.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Jean Paquette, Michel Phaneuf et Stéphane Racine, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin. et Michèle Tessier, dir. serv. form. gén. adj. et prof., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Dominique Robert, dir. serv. org. scol., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin. et Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. adj. par int., Mmes Jocelyne Pigeon et Kateri St-André, coord. serv. form. gén. jeunes et Annie Grand-Mourcel, serv. form. gén. ad. et prof.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

COMMISSAIRES D'UN SOIR

Les élèves de 5^e et 6^e année des écoles de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles ont été invités à participer à la deuxième édition du concours « Commissaire d'un soir » lors de la séance régulière du conseil des commissaires du mardi 28 avril 2009.

À l'initiative du conseil des commissaires, les jeunes finalistes du concours (29) ont eu le privilège de s'initier à la vie politique scolaire. Les élèves participants ont été invités à faire une lecture publique de leur texte afin d'exprimer leur vision du respect de l'environnement à l'école.

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n^o CC-090428-3030

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 20 h 30.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-090428-3031

Il est proposé par M. Louis Kemp

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 15.

PROCÈS-VERBAUX

Résolution n° CC-090428-3032

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 24 février 2009 avec une correction à la résolution n° CC-090224-3024, laquelle devrait se lire comme suit : « *DE RETIRER* la proposition sur la destitution à la vice-présidence. »

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 23 mars 2009.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Danielle Laramée, présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse, interpelle le conseil des commissaires relativement à l'horaire du transport des écoles et à la consultation sur le plan quinquennal du transport.

M. Yvon Truchon, directeur général adjoint responsable du Service de l'organisation scolaire, répond aux interrogations. Il indique que la consultation sur un plan quinquennal de transport se fera à l'automne 2009 et que les personnes et instances concernées auront l'occasion de se prononcer.

Mme Nathalie Michaud, mère d'un élève fréquentant l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, interpelle le conseil des commissaires sur le maintien et la localisation des classes d'élèves en difficultés graves d'apprentissage.

M. Yvon Truchon, directeur général adjoint responsable de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, répond aux interrogations. Il explique le processus qui précède l'adoption d'une résolution concernant la localisation des groupes à effectifs réduits. Il indique également que la CSSMI répond aux besoins identifiés des élèves qui fréquentent ses établissements. Il précise également qu'une personne du Service de la formation générale des jeunes communiquera avec elle pour répondre à toutes ses questions.

M. Sébastien Laplante, parent d'un élève qui fréquente l'école de l'Harmonie-Jeunesse, interpelle le conseil des commissaires relativement au processus de transfert des élèves en surplus.

M. Richard Chaurest, directeur général adjoint responsable de l'école de l'Harmonie-Jeunesse, indique que le Service de l'organisation scolaire communiquera avec les parents pour expliquer le processus de transfert des élèves en surplus.

M. François Paquet, président du comité de parents, interpelle le conseil des commissaires sur les règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il souhaite donner son appui à la démarche du conseil des commissaires concernant les surplus budgétaires dans les écoles et les commissions scolaires.

La présidente, Mme Paul Fortier, remercie M. Paquet de son soutien et l'assure de sa collaboration dans ce dossier.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-090428-3033

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

2. « Commissaires d'un soir »;
6. Adoption d'une résolution : « Commissaire d'un soir »;
7. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 7.1 Localisation des groupes EHDAA pour 2009-2010 – adoption;
 - 7.2 Calendriers scolaires 2009-2010 de la formation en milieu carcéral – adoption;
8. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 8.1 Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour les années 2009-2010 à 2011-2012 – adoption;
 - 8.2 Politique des frais exigés des parents et des usagers – grille tarifaire 2009-2010;
 - 8.3 Réaction au projet des règles budgétaires 2009-2010;
9. Travaux dans nos établissements :
 - 9.1 Réaménagement et rénovation de la bibliothèque : Polyvalente Sainte-Thérèse – adjudication du contrat;
 - 9.2 Réfection des blocs sanitaires (phase 1) : école secondaire d'Oka – adjudication de contrat;
 - 9.3 Remplacement du système d'eau usée et amélioration de la pression d'eau pour le feu : école secondaire d'Oka – adjudication de contrat;
10. Désignation d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société GRICS;
11. Délégation en Europe :
 - 11.1 Résolution autorisant la mission;
 - 11.2 Rapport de la mission;
12. Organisation d'un colloque sur la persévérance et la réussite scolaire : formation d'un comité ad hoc;
13. Comité de réflexion sur les structures et rémunération vs le projet de loi 88 : formation d'un comité ad hoc;
14. Recommandations du comité d'étude des demandes de révision; (huis clos)
- 15.1 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 3 février 2009;
- 15.2 Comptes rendus de la commission d'étude administrative du 17 février et du 17 mars 2009;
- 15.3 Compte rendu du comité consultatif de transport du 29 janvier 2009;
- 16.1.1 Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET);
- 16.2.1 Rapports du comité de parents du 26 février et du 2 avril 2009;
- 17.1 Éthique des commissaires; (S. Racine)
- 17.2 Félicitations – Polyvalente Deux-Montagnes; (C. Labrie)

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

COMMISSAIRE D'UN SOIR

Résolution n° CC-090428-3034

ATTENDU la tenue de la 2^e édition du concours «Commissaire d'un soir », qui s'inscrit dans le cadre de l'article 211.1 de la Loi sur l'instruction publique relativement au désir d'initier les élèves aux principes de la démocratie scolaire;

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires d'être à l'écoute des jeunes élèves de la Commission scolaire;

ATTENDU l'intérêt des élèves et des membres du conseil à mettre en place des moyens pour sensibiliser la communauté scolaire à l'importance de promouvoir la sauvegarde de l'environnement;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE RECEVOIR positivement les suggestions présentées par les élèves inscrits au concours « Commissaire d'un soir » et d'adresser une copie de ladite résolution à chacun des participants et aux directions d'établissement;

D'ASSURER le suivi des recommandations des jeunes auprès des différentes instances de la CSSMI.

Adopté

LOCALISATION DES GROUPES EHDAA 2009-2010

Résolution n° CC-090428-3035

ATTENDU l'adoption du cadre d'organisation scolaire 2009-2010 par le conseil des commissaires le 9 décembre 2008;

ATTENDU que l'information sur l'utilisation des locaux réservés aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) contenue dans ce cadre était le portrait de l'année 2008-2009;

ATTENDU qu'en vertu de la résolution adoptée pour chaque secteur, il a été décidé de réserver, dans les écoles primaires de chaque secteur, les locaux des groupes à effectif réduit et de consulter toutes les instances au printemps 2009 sur les changements à apporter à l'organisation des services pour 2009-2010 et cela, suite à l'évaluation des besoins des élèves;

ATTENDU que des modifications ont dû être apportées au tableau 2008-2009, suite à l'évaluation des besoins de la clientèle EHDAA;

ATTENDU que la consultation des instances concernées a été effectuée;

ATTENDU les avis reçus du comité de parents et du comité consultatif EHDAA;

ATTENDU que le dossier a été présenté à la commission d'étude éducative le 7 avril 2009 et qu'il a été reçu favorablement;

Il est proposé par Mme Johanne Roy

D'ADOPTER le document sur la localisation des groupes EHDAA 2009-2010, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 523.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2009-2010 EN MILIEU CARCÉRAL

Résolution n° CC-090428-3036

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la commission scolaire établit le calendrier scolaire de ses centres de formation, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire des secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale adulte (CCDPOS);

ATTENDU la recommandation de la direction du service de la formation générale adulte et professionnelle, ainsi que de la direction du centre dont relèvent ces activités;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER les calendriers scolaires 2009-2010 pour la formation en milieu carcéral;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes, sous la cote 524.

Adopté

ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2009-2010 À 2011-2012

Résolution n^o CC-090428-3037

ATTENDU les orientations établies par le conseil des commissaires;

ATTENDU les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents et des autres instances de la commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'ADOPTER le document « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire pour les années 2009-2010 à 2011-2012;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 525.

Adopté

POLITIQUE DES FRAIS EXIGÉS DES PARENTS ET DES USAGERS – GRILLE TARIFAIRE 2009-2010

Proposition

ATTENDU l'article 8.1.3 de la politique sur les frais exigés des parents et des usagers;

ATTENDU les responsabilités de la commission scolaire en ce qui concerne l'annexe 2 (grille tarifaire);

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'APPROUVER la grille tarifaire pour l'année scolaire 2009-2010;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 526.

AMENDEMENT

Résolution n° CC-090428-3038

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'AJOUTER le texte suivant à l'annexe 2 : « Frais chargés aux parents pour un élève inscrit de façon sporadique pour les services de base : Max. 12 \$ par enfant. »

Adopté

POLITIQUE DES FRAIS EXIGÉS DES PARENTS ET DES USAGERS – GRILLE TARIFAIRE 2009-2010

Résolution n° CC-090428-3039

ATTENDU l'article 8.1.3 de la politique sur les frais exigés des parents et des usagers;

ATTENDU les responsabilités de la commission scolaire en ce qui concerne l'annexe 2 (grille tarifaire);

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'APPROUVER la grille tarifaire modifiée pour l'année scolaire 2009-2010;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 526.

Adopté

RÉACTION AU PROJET DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2009-2010

Résolution n° CC-090428-3040

ATTENDU l'annonce faite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le 1^{er} avril 2009, indiquant que les commissions scolaires ne pourraient désormais n'utiliser que 10 % de leurs surplus accumulés pour un exercice donné;

ATTENDU que le principe de transférabilité fait partie des valeurs d'autonomie budgétaire du modèle de financement de l'éducation au Québec depuis plusieurs décennies;

ATTENDU que ce principe est garanti par l'article 280 de la Loi sur l'instruction publique, lequel stipule que « la commission scolaire doit intégrer dans son budget, comme revenu, le surplus anticipé de l'année courante et tout autre surplus dont elle dispose »;

ATTENDU que les nouvelles mesures restrictives entourant l'utilisation des surplus accumulés feront en sorte que des allocations dédiées aux services directs aux élèves ne pourront être affectées par les établissements au moment jugé opportun dans chacun des milieux;

ATTENDU les conséquences néfastes sur la réussite et la persévérance scolaire, si les établissements étaient empêchés de transférer à l'année scolaire suivante les soldes non dépensés sur des projets en cours en fin d'exercice financier, tels que des projets relatifs aux élèves en difficulté;

ATTENDU les conséquences néfastes découlant de la complexité du système de plans de redressement annoncé par le MELS, lequel système empêcherait les commissions scolaires d'utiliser leurs propres surplus afin de financer des services directs aux élèves ou des services de garde financés notamment par les parents;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DEMANDER à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de retirer la restriction de 10 % de la transférabilité des surplus accumulés des commissions scolaires, et d'assurer le maintien de la transférabilité des surplus accumulés à 100 % d'une année à l'autre;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, au ministre des Finances du Québec, à tous les députés de l'Assemblée nationale du Québec sur le territoire de la CSSMI, à toutes les commissions scolaires du Québec, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à la Fédération des comités de parents du Québec.

Adopté

RÉAMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE - POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CC-090428-3041

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de Laurence Hettel, architecte;

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réaménagement et de rénovation de la bibliothèque à la Polyvalente Sainte-Thérèse à l'entrepreneur général Innovtech Construction inc., pour la somme de 442 000 \$, toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer ledit contrat et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

Adopté

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES – ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Résolution n° CC-090428-3042

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de Claude Hamelin Lalonde, architecte;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection des blocs sanitaires (phase 1) à l'école secondaire d'Oka à l'entrepreneur général Construction Des-Sard inc., pour la somme de 532 382,66 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer ledit contrat et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

Adopté

REEMPLACEMENT DU SYSTÈME D'EAU USÉE ET AMÉLIORATION DE LA PRESSION D'EAU POUR LE FEU – ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Résolution n° CC-090428-3043

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de BSA Groupe Conseil;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de remplacement du système d'eau usée et d'amélioration de la pression d'eau pour le feu à l'école secondaire d'Oka à l'entrepreneur général ABC Rive-Nord, pour la somme de 396 000 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer ledit contrat et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CC-090428-3044

Il est proposé par Mme Johanne Roy

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 22 h 40.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-090428-3045

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la séance après 23 h.

Adopté

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-090428-3046

Il est proposé par Mme Christine Labrie

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 15.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT À LA SOCIÉTÉ GRICS
Résolution n° CC-090428-3047

ATTENDU que la commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

QUE Mme Marie-France Boyer, en sa qualité de directrice générale adjointe, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

*QU'*en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, M. Jean-François Lachance, directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

Adopté

MISSION EN EUROPE
Résolution n° CC-090428-3048

ATTENDU la présentation devant les membres du conseil des commissaires, lors de la séance du 24 février dernier, des objectifs reliés à la délégation de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) en Europe prévue du 12 au 23 mars 2009;

ATTENDU le vote d'intention des 17 commissaires présents lors de la rencontre de travail du mardi 10 mars 2009 portant sur la situation du centre administratif de la CSSMI, à l'effet d'autoriser la présidente et le directeur général de la CSSMI de prendre part à la délégation en Europe;

ATTENDU la subvention de 6 500 \$, spécifiquement octroyée pour cette mission, par la coopérative Éducation internationale, organisme voué au développement et aux échanges en éducation;

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

D'APPROUVER rétroactivement le déplacement de la présidente et du directeur général de la CSSMI en Europe du 12 au 23 mars 2009 et d'autoriser le remboursement des dépenses encourues.

Adopté

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION
Résolution n° CC-090428-3049

ATTENDU la demande de révision présentée le 14 avril 2009 par les parents de (nom de l'élève), à la suite du refus de la direction de ne pas autoriser un changement de classe pour leur fille dans une autre classe de 2^e année de l'école;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-65, amendée par CC-081028-2975);

ATTENDU que le 20 avril 2009 les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement les parents de l'élève, ainsi que les représentants de la CSSMI;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'AUTORISER le changement de classe demandé par les parents afin d'offrir à l'élève des services plus appropriés à ses besoins, et ce, pour l'année en cours;

D'ASSURER un suivi constant entre les différents intervenants afin de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour le développement de l'élève.

Adopté

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-090428-3050

ATTENDU la demande de révision présentée le 2 avril 2009 par (nom), mère de l'élève (nom), à la suite du refus de la direction de l'école de ne pas reprendre le processus d'analyse des bulletins et le mode de sélection des candidats à l'école internationale (PEI);

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-65, amendée par CC-081028-2975);

ATTENDU que le 20 avril 2009 les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement la mère de l'élève ainsi que les représentants de la CSSMI;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE MAINTENIR la décision et de ne pas invalider le processus de sélection des candidats à l'école internationale (PEI);

D'INFORMER les parents des élèves candidats au programme d'études internationales sur le processus de sélection et de l'analyse des tests d'admission reliés à ce programme d'études.

Adopté

COMITÉ PLÉNIER PRIVÉ

Résolution n° CC-090428-3051

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE SIÉGER en comité plénier privé le mardi 12 mai 2009.

Adopté

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-090428-3052

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AJOURNER la séance au mardi 12 mai 2009 à 20 h 30 à la salle Jacques-St-André.

Adopté

Il est 23 h 50.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général